



Achène Recyclage

Rue du Polissou N° 13 – 5590 Achène

Tel : 083/21.50.98 – Fax : 083/22.07.12 – GSM : 0475/79.63.74 – Email : info@achenerecyclage.be

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h à 17h.

LOCATION DE CONTAINERS : [RENSEIGNEMENTS : 083/21.50.98](tel:083215098)

TARIF EN VIGUEUR DU 01/07/2023 au 31/12/2023

Déchets à base AMIANTE

Eternits	Asbeste-Ciment	ET	210,00€ / Tonne
Big-Bag	+/- 60 L (Marchandises comprises)	BB	8,26€ / Pièce
	+/- 1m ³ (Marchandises NON comprises) <i>ordinaires</i>	BB	11,00€ / Pièce
	+/- 1m ³ (Marchandises NON comprises) <i>spécial ondulées</i>	BB	24,00€ / Pièce
	+/- 15m ³ (Marchandises NON comprises) <i>containers</i>	BB	80,00€ / Pièce

Versages

Briquillons, béton, carrelages	BI3	13,50€ / Tonne
Briqu. + 20% Fine (Terre, sable)	BI3	16,50€ / Tonne
Briqu. + 50% Fine (Terre, sable)	BI3	20,50€ / Tonne
Béton armé ou supérieur à 80cm	BS3	13,50€ / Tonne
Béton NON armé (Propre)	BS3	4,00€ / Tonne
Tarmac (Propre), <50mg/kg ms de benzo(a)pyrène	BI3	4,00€ / Tonne
Terre + cailloux (terrains non suspects) < 20m ³	MI3	19,50€ / Tonne
Terre + cailloux (normes Walterre) :sans analyse, ni document de transport, voirie, site suspect < 20m ³	MI3	29,00€ / Tonne
Terre avec RQT + de 20 m ³ (A la demande)		
Terre avec NMT sans analyse (moins de 400 m ³) Type I & II		14,00€ / Tonne
	Type III	19,50€ / Tonne
	Type IV	24,00€ / Tonne
	Type V	29,00€ / Tonne
Déchets constructions avec 5% d'encombrement	MD2	59,00€ / Tonne
Blocs Ytong	MD2	89,00€ / Tonne

Déchets classe II (NON toxiques, NON polluants)

Bois (Propre)	BOIS	88,00€ / Tonne
Déchets encombrants (NON toxiques)	CET	210,00€ / Tonne
Déchets pneus voiture	CET	350,00€ / Tonne
Déchets pneus camion	CET	450,00€ / Tonne
Déchets chenilles, agricoles ou Bull	CET	450,00€ / Tonne
Déchets vert (Branches, souche d'arbres)	DV	77,00€ / Tonne
Déchets encombrants Fines (NON toxiques), plâtres....	CET	160,00€ / Tonne



Recyclés (Selon disponibilité)

0/150 MIXTE	(A la demande)	
0/ 80 MIXTE	(A la demande)	
0/ 56 MIXTE	(A la demande)	
20/32 MIXTE		1,00€ / Tonne
0/ 32 MIXTE		1,00€ / Tonne
Ballast (non criblé) // Ballast criblé : 11€/tonne		7,50€ / Tonne
0/ 63 BETON		5,50€ / Tonne
0/ 32 BETON		5,50€ / Tonne
0/ 20 BETON		5,50€ / Tonne
Raclage tarmac		5,00€ / Tonne
TERRE végétale		9,00€ / Tonne
TERRE 2 ^{ème} choix criblé		GRATUIT
Criblage		GRATUIT
Sable de Rhin		25,70€ / Tonne
Sable 0/4 poussier carrière	Poids inférieur à 5 tonnes	14,85€ / Tonne
	Poids supérieur (ou égal) à 5 tonnes	12,85€ / Tonne
Sable jaune tamisé (maçon)	Poids inférieur à 5 tonnes	15,95€ / Tonne
	Poids supérieur (ou égal) à 5 tonnes	14,90€ / Tonne
Granulat 8/16 carrière	Poids inférieur à 5 tonnes	26,35€ / Tonne
	Poids supérieur (ou égal) à 5 tonnes	24,45€ / Tonne
Granulat 20/32 carrière	Poids inférieur à 5 tonnes	22,15€ / Tonne
	Poids supérieur (ou égal) à 5 tonnes	20,15€ / Tonne
Granulat 2/8 carrière	Poids inférieur à 5 tonnes	26,70€ / Tonne
	Poids supérieur (ou égal) à 5 tonnes	24,70€ / Tonne

Suppléments

FRAIS de triage	60,00€ / Heure
FRAIS FORFAITAIRE (Si marchandises inférieures à 1 tonne)	5,50€ (Forfait)
Transport camion double-ponts	85,00€ / Heure
Transport semi-remorque	90,00€ / Heure
Location de containers de 10 à 40m ³	Prix selon région

Tous les prix sont hors TVA 21%, sur notre chantier d'Achène.

CONDITIONS :

- Le versage des matériaux mélangés entraîne l'application du tarif le plus élevé à tout le chargement.
- Lors du pesage à l'entrée, le client déclare la nature de son chargement en fonction de quoi le tarif correspondant lui est appliqué. La signature du bon de versage entraîne son plein accord.
- L'enlèvement des matériaux s'entend : fournitures chargées, départ de nos installations, prix à la tonne hors taxe.
- La signature des bons de versage entraîne l'engagement de conformité des matériaux inertes suivant les textes légaux en vigueur. Dans le cas contraire, constaté lors du versage, le chargement par nos soins est facturé au montant forfaitaire de 123,95€ HTVA.
- Toutes factures est payable à 15 jours date de facture. Tout retard entraîne l'application d'une pénalité de 20% du montant de la facture, avec un minimum de 123,95€ et l'application d'intérêts de retard de 15% l'an ; de plus le versage et vente de matériaux seront refusés jusqu'au parfait règlement des montants dus.
- Pour tout litige, seul le Tribunal de Commerce de Dinant est compétent.

CONDITIONS PARTICULIERES POUR QUANTITES IMPORTANTES : Nous contacter